

## Critères de sélection en équipe de la Réunion pour le Championnat de France jeune de difficulté du 16 et 17 mai 2026 à Saint Pierre en Faucigny

\*sous réserve de validation des sélectionnés par la Direction Technique Nationale

### Sélection n°1 : hors quotas (cf règles d'accès et de participation aux compétitions)

Sélection et quotas pour les championnats de France :

[https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2025/12/Quotas-2025-2026\\_01-12-2025.pdf](https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2025/12/Quotas-2025-2026_01-12-2025.pdf)

U17 : Iloé CHERIF MICHEL ; Emma PASQUIER

### Sélection n°2 :

Top 10 au Championnat de France jeune de difficulté 2025 ou  
Top 10 sur une étape de coupe de France jeune de difficulté 2026 :

U19 : Amaya PICARD

Top 5 au Championnat de France U14 de difficulté en 2025 :

U15 : Thais PASQUIER

### Sélection n°3 :

Résultats du Championnat Régional jeune de difficulté 2026 :

Le ou la meilleur(e) de chaque catégorie ayant réalisé les minimas (en dehors des présélectionnés)  
En complément pour les U15 : les 2<sup>èmes</sup> ayant réalisés les minimas (en dehors des présélectionnés)

### Sélection n° 4 :

Détection par le sélectionneur :

Jeune ayant un potentiel de résultat au niveau national en difficulté ayant réalisé les minimas

**Championnat régional jeune de difficulté :**  
**18 et 19 avril 2026 à Saint André**

### \*Minimas à réaliser pour chaque catégorie (flash ou à vue)

U15 fille : 7B U15 garçon : 7b+

U17 fille : 7b+ U17 garçon : 7C

U19 fille : 7C U19 garçon : 8A

Réaliser les minimas durant une épreuve sélective (le championnat régional ou toute autre épreuve déterminée par le sélectionneur)